

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6540 Société : RAN

 Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : EZZEDINE NAÏMA

Date de naissance : 1964 RESCHALAB 20 NEAZA Bloc 15

Adresse : AIN SELA

Tél : 0665 00-71-18 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 28/05/20

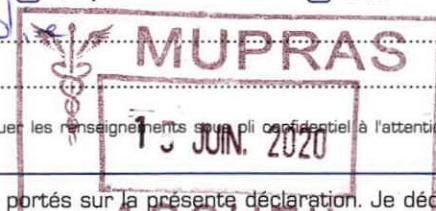
Nom et prénom du malade : EZZEDINE NAÏMA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dyslipidémie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 15/06/2020

Signature de l'adhérent(e) : EZZ

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.05.20	CS		250	Dr. Aomar RAHHLI SPECIALISTE Endocrinologue Diabétologie Tél : 0522 31 02 75 Casablanca 95 Bd. Mohamed V

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 RAY CHABAB Pharmacie Chabab 1055, boul. Berneau Montréal, Québec H3B 1G2 Téléphone : 514-383-5916 - Courriel : info@pharmaciechabab.ca	28/05/2020	27.20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET SIGNATURE DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور عمر الرحالي

خريج كلية الطب ببوردو

Docteur Aomar RAHHALI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux

Spécialiste

Endocrinologie - Diabète - Goîtres

Hypertension - Cholestérol - Obésité

Mésothérapie - Electrolipolyse

Ultra - sons

95, Boulevard. Mohamed V
(Passage Gallinari à gauche, 2ème étage)
Tél : 05 22 31 02 75. Casablanca

اختصاصي

في أمراض الغدد ومرض السكر

والملح والسمنة والكوليسترول

95، شارع محمد الخامس

(ممر كالياري على اليسار الطابق الثاني)
الهاتف : 05 22 31 02 75 . الدار البيضاء

Casablanca le : 28.05.20 الدار البيضاء في

6,80x4 (M) E2251 Naïma

27.20 Levothyrox 25

S.V



1 CP / 6 weeks -



صيادلة الشارب PHARMA
38, Imm. 4A Hay Chabab
Ain Sebaa - Benoussi
Casablanca
2 wks
4/06/22 75 59 10 Casablanca

Dr. Aomar RAHHALI
SPECIALISTE
Endocrinologist
Tél : 0522 31 02 75 Casablanca
95 Bd. Mohamed V